

Numérique éducatif, interactions et socialisation : un point de vue de Mayotte (avril 2022). Entretien

Digital education, interactions and socialization: a view from Mayotte (April, 2022). Interview

< Gaëlle Lefer Sauvage ¹>

1. Université de Mayotte

< Cendrine Mercier ²>

2. Université de Nantes

Avec < Fabrice Chaudron ³>

3. M. Fabrice Chaudron (F.C.), Délégué de Région Académique au Numérique Éducatif est arrivé le 7 février 2022 à Mayotte. Il a eu un parcours enseignement en formation initiale, formation continue, second degré, dans l'enseignement supérieur, des responsabilités de formation, formateur académique disciplinaire, et une expérience d'administrateur des systèmes d'information en établissement et gestionnaire de site internet académique disciplinaire. Après avoir passé le concours de personnel de direction en 2007, il a travaillé sur divers territoires en tant que proviseur adjoint, principal et proviseur avec une expérience dans un établissement Français à l'Étranger (Liban), sous la tutelle Ministère des Affaires Étrangères et de la Mission Laïque Française. De retour en France en 2018, et après 3 ans passé dans un Lycée Polyvalent en tant que Proviseur, il a candidaté sur un emploi fonctionnel de conseiller de recteur en tant que DRANE dans la Région Académique de Mayotte.

Et < Christian Bourrel ⁴>

4. M. Christian Bourrel (C.B.), Adjoint à la DRANE de Mayotte depuis 2021. Au départ enseignant du premier degré, notamment dans l'enseignement spécialisé en SEGPA, il a aussi travaillé en tant que directeur adjoint de SEGPA, puis a passé le CAPES de mathématiques et est devenu enseignant dans le second degré. Il vit à

Mayotte depuis 9 années. Sa lettre de mission s'articule tout particulièrement dans le continuum 1ier degré – 2nde degré et dans l'accompagnement des personnels du 1ier (formation, expérimentation)

Entretien mené en distanciel et enregistré (nombreuses coupures internet). Interlocuteurs.trices noté.e.s par leurs initiales.

F.C. Le service de la DRANE est lié à la Direction du Numérique Éducatif (DNE) du Ministère, et a des missions diverses, notamment des actions de formation au numérique éducatif et par le numérique éducatif. La DNE est chargée de mettre en cohérence au niveau éducatif, tout ce qui touche au numérique, en fonction des spécificités Académiques et de leurs projets. Par exemple, ici, au vu du contexte territorial, il est clair que les enjeux sont fondamentalement différents que dans une autre région, nous avons d'autres problématiques qui font que les priorités académiques sont différentes et impactent de facto la politique autour du numérique éducatif.

C.M. Pourriez-vous citer certaines problématiques que vous rencontrez souvent ?

F.C. Tout à fait. Nous avons sur le territoire 68 % d'élèves en grandes difficultés de lecture, soit près de 3 fois plus qu'en métropole. On a énormément de problématiques d'équipements, de connexions internet. On va dire qu'on pourrait résumer nos missions à l'accompagnement, à la formation, mais aussi à l'innovation et à l'expérimentation. L'innovation du numérique par le numérique. Ça fait partie des points forts de nos missions.

C.M. C'est quoi l'innovation pour vous ?

F.C. L'innovation, pour nous, c'est avant tout travailler différemment. Il s'agit de modifier l'acte pédagogique, par rapport à des fonctionnements normalisés, et être en mesure d'avoir une approche différente de ce qui se fait avec ou non des outils qui peuvent être innovants. On casse un mode de fonctionnement normalisé et on innove avec des pratiques, qui peuvent être réglementairement hors cadre. Vous savez que les Recteurs en Académie ont la capacité à déroger aux textes. Si par exemple, à un moment donné, on décide dans le cadre d'une politique Académique

avec par exemple un public avec des besoins particulier, on peut très bien modifier les horaires réglementaires que même si les textes prévoient des taux horaires d'enseignants à 4,5,6 en lettres, en math etc. Ce sont des paramètres sur lesquels on peut agir afin d'innover et d'expérimenter. [coupure internet]

C.M. Pourriez-vous faire un état des lieux des pratiques enseignantes instrumentées à Mayotte ?

F.C. Il y a plusieurs facteurs : la problématique du recrutement du personnel contractuel et le turn over. On a énormément de personnels contractuels et on a un *turn over* important, on a des personnels qui restent un an, deux ans et qui partent. C'est donc parfois compliqué de construire quelque chose de pérenne. Nous savons que le Ministère souhaite privilégier le travail collaboratif, le travail d'équipe et ça ce sont des choses qui se construisent très difficilement parce que les gens viennent et partent. Il faut à chaque fois reconstruire. C'est de la reconstruction permanente. Un deuxième problème constaté, et Christian (C.B.) pourra intervenir, c'est qu'on a des problèmes structurels au niveau de nos systèmes d'informations en établissement, et des problématiques liées à la connexion internet. C'est une réalité. Pour vous donner un exemple, 75 % des 33 établissements du second degré (et nous avons une enquête pour le premier degré qui est en cours) estiment que la connexion est insuffisante et dans 97 % des établissements, nous avons listé de 1 à 10 problèmes de perte de connexions hebdomadaires. Vous imaginez que dans ces conditions, il est difficile de travailler sereinement. À cela vient s'ajouter aussi un problème d'équipement, non pas sur le nombre, mais surtout sur le taux de vieillissement du matériel qui a tendance à se dégrader et ce qui impacte les conditions d'utilisation. On en moyenne, 40 % du parc informatique, tout confondu (tablette, unités centrales etc.) qui ont 5 ans et plus. D'autant plus que les conditions climatiques sont difficiles, et le matériel a tendance à vieillir un peu plus rapidement que dans d'autres zones en métropole. Cela génère un contexte pas vraiment favorable. Là aussi, il y a une certaine lassitude que j'ai pu remarquer. Je me suis rendu dans les 33 établissements du territoire, collèges et lycée. J'ai senti une certaine lassitude de la part des chefs d'établissement, des personnels de direction, et des enseignants. Cela impacte fortement l'intégration et les usages du numérique. Il faut ajouter aussi ce qu'on peut appeler la

fracture numérique qui est réelle à Mayotte. Dans nos indicateurs, en 2018, nous avons environ 17 % des ménages qui disposent d'un abonnement haut débit, c'est 4 fois moins qu'en métropole. La tendance est que l'écart se creuse pour les familles les moins aisées. La fracture ici est bien réelle.

C.M. La fracture est autant sur l'accès que sur les compétences.

F.C. Il faut nuancer cela. Ces problèmes structurels, le vieillissement d'équipement, cette lassitude présente, mais il faut souligner l'investissement général des personnels de direction qui essaient de travailler et de résorber les écarts, tout particulièrement en matière de formation, sachant que les équipes pédagogiques s'inscrivent dans une logique de montée en compétences. La démarche certificative va jouer un rôle très important et ce très prochainement puisque qu'avec PIX on entre dans cette organisation. Ici, il faut avoir une motivation extrêmement forte pour pouvoir faire face à toutes les problématiques. On a remarqué aussi avec l'équipe DRANE que nous manquons d'informations sur ce qui se passe dans les établissements qui ne communiquent pas sachant que nous savons qu'ils innovent et expérimentent en utilisant des outils numériques. Nous avons un effort réel à faire en termes de communication. Un de nos objectifs c'est de communiquer plus et mieux sur ce qui se fait pour valoriser le travail des équipes et sur les établissements du territoire.

C.M. Quelles sont les caractéristiques spécifiques de Mayotte ?

F.C. Énormément d'établissements sont en REP+. Quand on a 68 % des élèves en grande difficulté, on a des élèves petits lecteurs petits scripteurs en première et en Terminale, c'est une réalité. On a toutes ces problématiques démultipliées. J'aurais tendance à dire que l'hétérogénéité c'est du ++++. Pas juste du +, mais du ++++. Pour les problématiques de connexion, il y a un réel effort qui est fait, on le voit le travail du conseil département sur l'infrastructure fibre qui est en train de se déployer, et vraiment je pense que ça sera une avancée majeure pour le territoire. Il faudra travailler en parallèle sur l'infrastructure réseau des établissements, tous les systèmes d'information, les homogénéiser, s'assurer que la connexion sera bien « distribuée », et je pense qu'*a posteriori*, ça sera un gros soulagement pour les équipes et les établissements scolaires.

C.M. En temporalité ?

F.C. On a lancé un marché sur l'audit des systèmes d'information des établissements. Pour ce qui est des équipements, nous avons mis en place une procédure qui associe différents services : la DAFPIC, la DRANE, la Division des systèmes d'informations -DSI-, la Division des constructions scolaires -DCS. A Mayotte, nous avons un problème de vols récurrents d'équipements et il est donc indispensable de les sécuriser.

C.M. Cette problématique de sécurité empêche parfois l'utilisation des outils numériques, est-ce que vous avez des retours ?

F.C. C'est une réalité. On a des équipements qui disparaissent, qui sont volés régulièrement en établissement, il faut les sécuriser. Dans la nouvelle procédure, la demande d'équipement passe nécessairement par une intervention de la DCS pour étudier la sécurisation. On ne peut pas faire autrement. La sécurisation, c'est une chose, la sécurité c'est autre chose. Puisque les équipements sont obsolètes, les OS le sont également, parfois plus maintenus et ça ouvre des failles de sécurité. L'idée de notre plan de renouvellement va en ce sens-là, c'est mettre à niveau les OS pour que les conditions de sécurité se soient opérationnelles.

C.M. Sur le versant technique, tout se met à jour, et sur le versant humain, avez-vous des éléments qui permettraient de développer les pratiques numériques ? Une stratégie ?

F.C. A la DRANE nous accompagnons, innovons, expérimentons, et formons. Christian (C.B.) va parler du projet qu'il suit en lien avec les publics en difficultés en lecture, qui peut aussi impacter un mode de fonctionnement.

C.B. Il y a beaucoup jeunes enseignants, c'est une difficulté mais c'est aussi une ressource. Il y a beaucoup d'enseignants contractuels qui restent 5, 10 ans, pour certains. Donc, on a quand même une stabilité. Les jeunes apportent énormément parce qu'ils sont ouverts à tous les projets. Quand on propose un projet, les gens veulent le faire. Ailleurs, dans d'autres régions, c'est quelques fois une inertie d'équipe qui ne permet pas de réaliser des projets. Là les gens veulent faire. Ils n'ont pas forcément les bonnes pratiques, ni les bons gestes, mais ils veulent faire. Le

numérique, dans le primaire et dans le secondaire, il y a une grosse différence. Dans le primaire, on a peu d'équipements. Il y a le plan de relance en numérique en école élémentaire, porté par la DRANE et le Rectorat, qui arrive, et heureusement d'ailleurs. Dans ce qui est positif aussi ce sont les chiffres sur PIX. Les équipes pédagogiques dans les établissements s'investissent de plus en plus sur PIX. Certains élèves ont 710 points en lycée, 500 points au collège, alors que le maximum est de 768 points. En 10 ans, j'ai vu les choses changer. Je prendrai le cas des évaluations. Les évaluations nationales on les faisaient par clé USB parce qu'on n'avait pas de connexion, ça marchait mal. On a été accompagné par la DNE, on a mis en place des box. Pour l'avenir, la DRANE, la DSI, la DCS travaillent pour améliorer au niveau structure. A Mayotte, on est quelques fois découragé mais avec le temps et de la volonté les projets se réalisent toujours.

C.M. Vous dites qu'il y a une dynamique d'établissement dans les équipes ?

C.B. Pour les conditions matérielles, en métropole, vous avez les emplois du temps en prenant celui du prof, et celui des élèves. A Mayotte, on a des occupations de salles à 87 %-100 %. La difficulté de l'utilisation à Mayotte est multiple : mise en place des classes mobiles et connexions internet, etc. Sur la différenciation on a des outils qui se mettent en place, par exemple l'intelligence artificielle, sur la lecture, qui permet de différencier et de tenir compte de l'hétérogénéité du public.

F.C. Il y a une donnée qu'il ne faut pas négliger, c'est que c'est un jeune département. La structuration administration, l'ancien vice -rectorat est devenu rectorat, ce qui a considérablement impacté les ressources mises à disposition et l'organisation administrative. En général, un Rectorat a plus de ressources et plus d'autonomie qu'un vice rectorat. Cette notion on en parle peu, mais c'est c'est une réalité. Pour vous donner un exemple. Vous qui avez l'habitude de travailler en métropole, vous avez tendance à entendre parler d'EPLÉ, établissement public local d'enseignement, ici, il n'y en a pas. Comme il n'y a pas de collectivité, pour le second degré, il n'y a pas de département ou de région qui prend en charge la maintenance des établissements, les équipements. C'est l'état qui finance. C'est bien, parce que ça laisse une certaine autonomie et des réponses adaptées aux problématiques territoriales, mais ça complexifie l'organisation

financière et la stratégie. On est obligé de structurer par divers dispositifs, c'est pas linéaire, on veut arriver à un système linéaire pour avoir un plan d'investissement qui se fasse déjà sur une durée de 5 ans en fonction des spécificités du territoire. On espère pouvoir l'organiser pour répondre aux besoins réels des enseignants.

C.M. On est sur un jeune département qui se cherche en terme de fonctionnement, et empêche parfois d'aller sur des pratiques plus concrètes et profondes.

F.C. Oui. 2011, c'est récent. On est en « construction » à tous les niveaux, même dans les établissements, c'est de la construction « réelle ». Au vu de la montée d'effectif, il y a des besoins énormes, c'est un programme de 8 constructions de collèges, de 5 lycées. C'est énorme. On a un accroissement de la population important sur le territoire.

C.M. Si on regarde les représentations de la population enseignante, entendez-vous des choses particulières en lien avec les outils numériques ? Des fantasmes dans ce que ça pourrait faire ou ce que ça empêcherait ?

F.C. On a de manière générale, un certain engouement, de la motivation, la capacité à répondre aux sollicitations pour des expérimentations. Après, la sécurité et la cybersécurité sont nos priorités. Là, avec les connexions massives et divers moyens utiliser pour se connecter aux ressources, ça peut engendrer des craintes surtout dans des périodes incertaines, sur l'usurpation d'identité, les virus, il y a une crainte, je pense qu'il faut qu'on intervienne et qu'on forme les personnels à la sécurité.

C.M. La DAN de Nantes recense les fichiers et enquête auprès des enseignants sur les outils utilisés sur le RGPD. Est-ce que vous êtes sur cette sensibilisation ?

F.C. C'est un chantier qui va arriver. A la DNE, j'ai travaillé à un groupe de travail sur le RGPD. Quand j'ai vu les propositions qu'ils faisaient, au niveau du territoire, c'est fondamental qu'on sensibilise. A titre d'exemple, dans l'enquête qu'on a commencée, en termes d'utilisation des outils numériques ou TICE, la majorité des établissements n'ont pas inclut pas le volet numérique dans le règlement intérieur. Ils ont des chartes mais qui sont opposables. Un des objectifs pour l'année

prochaine, c'est que les établissements revoient leur règlement intérieur. On va aussi sécuriser les accès notamment un process d'identification via Educonnect pour avoir des identifiants sécurisés et non pas des identifiants simplifiés. Ça va pas être évident. Mais c'est une priorité. Ce que fait l'académie de Nantes va dans le bon sens.

C.M. Oui, il sera partagé et même pour les INSPE c'est intéressant. Après ça peut aussi contraindre les pratiques, à abandonner, sans avoir d'option, c'est là que...

F.C. Il faut trouver le point d'équilibre. Il faut être ferme sur un certain nombre de pratiques, c'est nécessaire, puis d'autres fois on peut avoir un peu de souplesse en mesurant l'impact risque. C'est un peu comme les systèmes d'informations, évaluer un système d'information, c'est évaluer les risques face aux pratiques ou au déploiement de certains équipements. Il faut évaluer le risque et en fonction du résultat, on peut se laisser une petite marge de manœuvre.

C.M. Par rapport aux imaginaires, vous avez dit des personnes motivées à entrer...

C.B. Des enseignants nous disent en formation : « les enfants savent mieux que nous », « qu'est-ce qu'on va leur apporter ». Donc, retravailler sur les contenus, le numérique c'est un outil, c'est un support différent, ça apporte grâce à l'intelligence artificielle ou la collecte de données des aides pour les élèves. Il y a tout un travail là-dessus. Après, des jeunes collègues nous disent, "la gestion de classe avec du numérique est difficile". Ils ont l'impression, quand on change, c'est comme en EPS la salle change, il y a des choses à faire. C'est un gros chantier. Par contre, sur l'évolution, on a parlé d'évolution positive, mais quand je suis arrivé à Mayotte, les familles économisaient pour acheter un ordinateur, c'était le cadeau, c'est quelque chose dont elles se dotaient. Maintenant, elles économisent pour des téléphones portables souvent haut de gamme, qui risquent d'être volés, mettent le jeune en danger et n'investissent plus dans les ordinateurs, alors qu'avec un ordinateur, au niveau éducatif, on fait plus de choses qu'avec un téléphone. C'est ce qu'on a remarqué et c'est dommage.

C.M. J'entends des étudiants dire que les téléphones portables font le même job que l'ordinateur.

F.C. Non, je ne suis pas tout à fait d'accord. En termes de contenu, de lecture, on peut, mais on ne peut pas tout faire. L'expression écrite par exemple c'est quelque chose qui n'est pas aussi évident, surtout dans la partie rédactionnelle, qualitative, qu'on ne peut pas faire avec un téléphone portable. Même si on a des écrans dont la diagonale a augmenté. Et attention, il faut toujours prendre en compte que le téléphone portable, au niveau sécurité, ce n'est pas un ordinateur. Aujourd'hui, la question que je posais aux néo-directeurs cette semaine, c'est « qui a un antivirus ou un VPN sur son téléphone ? », personne. On fait beaucoup de choses avec un téléphone portable, sans se rendre compte que la sécurisation et la sécurité de l'équipement n'est pas prise en compte. Ce n'est pas le même outil. Le système OS sur téléphone portable ce n'est pas le même OS système que sur un ordinateur.

C.B. L'ordinateur servait à toute la famille, aussi bien aux parents pour l'administratif qu'au petit frère etc. Tandis que le téléphone portable il appartient au jeune et il ne veut pas, avec les réseaux sociaux et autre, que ses parents l'utilisent, ou ses frères et sœurs l'utilisent. A Mayotte, il y a souvent des grandes familles.

C.M. Est-ce que vous observez des usages avec des tablettes tactiles ?

F.C. Il y a des tablettes dans le second degré. C'est peut-être un peu plus généralisé quoique, Christian (C.B.) l'a dit. Le taux d'équipement au premier degré, c'est inquiétant mais ça va vers du positif. L'usage est beaucoup moins présent en lycée par exemple. Les tablettes seraient plus adaptées pour les petits, pour le premier degré. En métropole, chose qu'on ne peut pas faire aujourd'hui sur ce territoire, il y a une dotation élève par exemple pour les lycéens à l'entrée en seconde. Ici, pour des raisons de sécurité et sécurisation, c'est impossible, ça donnerait probablement lieu à de la violence, du racket, des vols. On est obligé de tenir compte de ce paramètre, et d'avoir une approche « d'établissement », et de mise à disposition du matériel dans l'établissement plutôt qu'une distribution de matériel aux élèves.

C.M. Vous connaissez donc ce dispositif au niveau national mais pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez pas le déployer c'est ça ?

F.C. Vous avez un très bon exemple c'est la région Grand Est. En 2018, elle a lancé le plan 4.0, avec la restructuration de tout le réseau, l'homogénéisation, la virtualisation des serveurs, le déploiement massif du wifi sécurisé, le déploiement généralisé des manuels numériques, il n'y a plus aucun manuel papier, et la dotation élève à l'entrée en seconde (un ordinateur portable) des équipements qu'ils peuvent garder au-delà du BAC s'ils restent dans la région Grand Est. Et ça marche, je l'ai vécu trois ans et demi, je ne connaissais pas du tout le dispositif et j'ai trouvé que c'était vraiment intéressante. Il y a une démarche et une volonté politique globale. Il se sont attaqués à la problématique de l'équipement, des pratiques des élèves et à la structure même des réseaux du système d'information, c'est ce que j'appelle un plan global. Et ça marche.

C.M. Quand j'entends votre inquiétude par rapport à la sécurité, je me demande comment ça se passe pour les jeunes avec une notification MDPH qui auraient droit à un ordinateur ?

C.B. La MPDH avec l'IEN ASH, mettent en place des outils. La DRANE a des robots Teddy. On en a trois qui devraient être bientôt déployés.

C.M. Le robot c'est pour répondre à une absence et un élève empêché d'aller à l'école, mais ceux avec des troubles dys, est-ce qu'ils sont équipés ?

C.B. Si le Projet Personnalisé de Scolarisation le stipule, le jeune y a droit.

C.M. On va revenir au distanciel à Mayotte dans la période du confinement. Comment ça s'est passé notamment avec la fracture numérique que vous connaissez. Quel bilan ?

F.C. J'ai recueilli un certain nombre d'informations de ce qu'il s'est passé ici, ayant vécu la même chose en métropole, parce que ça m'intéressait de voir comment les choses se sont passées. Christian (C.B.) pourra développer. Il y a deux aspects : on a parlé de fracture numérique, ça a impacté le fonctionnement et l'organisation du distanciel. Cela s'est construit essentiellement par une distribution papier des ressources. Ce

n'était pas possible de faire autrement. Il fallait que les élèves puissent bénéficier d'un support et pouvoir assurer une restitution des travaux demandés. Je dirais, c'est plutôt un distanciel pragmatique et adapté. Ensuite, il y a tous les outils. La DRANE a joué un rôle très important, et je n'étais pas là, c'est la personne que je remplace à qui il faut penser. Il y a eu énormément de travail de fait au niveau de l'utilisation des téléphones portables parce que la DRANE est intervenue pour passer un accord avec les opérateurs pour qu'il n'y ait pas d'impact financier sur les données et que les élèves puissent se connecter, aux à l'ENT et aux classes à distance (CNED). C'est ce qu'on a appelé l'opération Zéro data, donc zéro coût. Au niveau des établissements, il y eu un suivi qui s'est mis en place comme en métropole, mais comme la majorité des familles et des élèves étaient équipés en téléphone portable, le SMS a joué un rôle conséquent. On a construit une hybridation pragmatique avec le papier, un système de distribution et de collecte des travaux, le SMS et faciliter aussi l'accès *via* le téléphone portable aux espaces numériques et aux cours du CNED avec les accords passés avec les opérateurs.

C.B. Pour le premier degré, de la même façon, le téléphone et le papier. Pour avoir vécu le confinement ici, c'est quelque chose de très difficile à Mayotte. Beaucoup de familles vivent au jour le jour. Les aides sociales ne sont pas les mêmes qu'en France. Dû à ce problème là, pendant le confinement la préfecture a mis en place des bons alimentaires. Donc pendant le confinement il n'y avait pas d'écoles et moins des ressources financières et alimentaires de beaucoup de familles. Les enseignants ont pallié l'absence d'école par des appels toutes les semaines, en prenant des nouvelles, en distribuant les dossiers par papier. Pendant les confinements l'ENT et Pronote ont été plébiscité ; dans un premier temps par les enseignants puis par les familles qui avaient un moyen de connexion. On est passé d'une échelle de 1 à 3, de l'utilisation de Pronote. Le confinement a été un accélérateur. Aussi bien chez les enseignants que pour les familles.

F.C. Le confinement a impact positif sur l'utilisation des outils numériques. En métropole, on l'a constaté, quand on est au pied du mur, on trouve toujours des solutions. Moi j'ai constaté que des personnels qui n'avaient aucune habitude, ils s'y sont mis et les pratiques sont restées pour certains.

C.M. Donc qu'est-ce qu'il restent ? Vous dites que les ENT ont changé l'usage. Mais qu'est-ce qu'il reste des pratiques ? Des enseignants proposeraient toujours des visio ?

F.C. On n'a pas fait d'enquête, on ne peut pas dire clairement, à part entendre ce qui se fait. Il n'y a pas d'enquête précise.

C.M. On fait le même travail à l'Université, que reste-il de nos pratiques. Comment le contexte contraint.

F.C. Après, on en revient toujours au problème structurel et de connexion. Ce qu'on peut mesurer à un moment donné et sur un territoire, est fortement lié à la capacité technique de pouvoir se connecter dans de bonnes conditions. Si vous avez 80 % de taux d'incidence hebdomadaires dans les établissements et des pertes de connexions quasi quotidiennes et une bande passante quasi nulle, ça pénalise cette envie de travailler différemment [appel téléphonique auprès de F.C et coupure internet].

C.B. Les 11 lycées ont été dotés et re-dotés de systèmes de visioconférences.

F.C. Les deux plans hybridation pour les lycées, il y a eu deux dotations de 174.000 €. Il y a eu un effort conséquent.

C.M. C'était en réponse à la crise sanitaire ?

F.C. C'est un plan hybridation et peut être pour la seconde dotation, pour favoriser ce nouveau mode de transformer l'acte pédagogique.

C.M. Donc dans cette période de confinement, le premier contact c'était d'abord d'échanger des documents pour la continuité pédagogique mais finalement, est-ce qu'il y a eu de la socialisation liée aux outils numériques ou on n'en est vraiment pas là ?

F.C. Non, pas trop.

C.M. Pourtant les élèves ont tous un téléphone ou les réseaux sociaux donc eux ils sont en lien ais pas avec les enseignants c'est ça ?

F.C. Si je différencie un peu ce qui a été dit entre les contacts des équipes, il s'agissait de faire ce qu'on a tous fait. C'est garder du lien. Mais il est vrai qu'on n'en peut pas appeler ce un véritable contact social. C'en est un, mais c'est avant tout une vérification que l'élève était bien là, et récupérer ce qu'on appelle les perdus de vue. On a eu des élèves avec qui il y a eu une rupture de communication. Ces appels ont permis de remettre du lien, d'essayer de pouvoir travailler avec eux et leur transmettre un certain nombre de ressources. Je ne sais pas combien de temps a été consacré, est-ce qu'il y a eu un sas d'écoute par rapport à des difficultés, je ne sais pas.

C.B. Il y a eu des numéros verts qui ont été mis en place pour donner les codes de la classe à la maison du CNED. Dans tous les établissements, il y avait une permanence téléphonique mise en place avec une réponse, soit avec une aide numérique. Pour les collègues qui n'avaient pas d'ordinateurs, les établissements scolaires ont prêté des ordinateurs portables. Un système d'alternance en salle des profs, pour éviter la propagation de la maladie, a été mis en place pour ceux qui n'avaient pas de connexion internet.

C.M. Ce que je comprends dans ce fil conducteur, c'est que Mayotte est en construction au niveau de sa structure et de la possession d'outils. Vous n'êtes pas encore sur le débat des compétences...

C.B. Je peux en parler car dans notre équipe de math, j'étais coordinateur, la difficulté, ce sont les bonnes pratiques. Les élèves vous invitent, que se soit dans les groupes classe, que se soit Instagram, Messenger. La difficulté, pour les collègues, c'est que ces groupes là ne sont pas RGPD, à Mayotte, les élèves ne sont pas dans les mêmes pratiques par rapport aux photos, aux films etc. Mais malheureusement cela va arriver vite. D'où l'importance pour l'ensemble de la communauté éducative de communiquer *via* l'ENT.

C.M. A un moment donné, WhatsApp était devenu l'outil des enseignants pour les parents. Aujourd'hui, il y a eu un communiqué de l'éducation nationale pour ne pas donner son numéro de téléphone pour préserver les

enseignants. En tous cas, ça a été autorisé pendant cette période de COVID d'échanger par des outils non institutionnels.

C.B. A Mayotte, on n'a pas de problème quand on donne notre numéro de téléphone pour l'instant, mais il est important de faire les pratiques en accompagnant, quand c'est possible, la communication *via* l'ENT.

F.C. Après, attention, la pratique peut diverger en fonction des contextes ou des académies. Il est clair que le Ministère, en métropole du moins, a demandé à ce que seuls les outils institutionnels soient utilisés. Pour essayer d'homogénéiser les pratiques. On l'a vu, même dans la structuration des ENT, ce qui a peut-être posé problème, c'est qu'il n'y avait pas de cadre général, par rapport à des nomenclatures, à des processus de distribution de travail. Et ça a été impactant pour la continuité pédagogique. Une certaine souplesse a été laissée aux étudiants de l'enseignement du supérieur. On autorisait, étant majeur, à utiliser d'autres plateformes, pour faire de l'enseignement à distance. Pour le reste c'était soit des espaces de à la maison, soit les espaces numériques de travail, pour la distribution et la continuité pédagogique.

C.M. Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a eu un moment de battement, et aujourd'hui, on revient sur un cadre. Tout au long de cette discussion, avec un département jeune et en développement, c'est intéressant que les personnes sont favorables aux utilisations et comment sont outillés les élèves eux-mêmes, par quoi ils passent pour se former aux compétences numériques. Ce que je retiens c'est que dans les interactions, l'outil numérique n'est pas central, ça a permis un peu mais disparaît pour laisser l'institutionnel.

C.B. Sur l'ENT, cela varie entre 15 et 30 %. ça commence à monter.

F.C. On souhaite que l'ENT devienne le noyau, le portail unique. D'ailleurs, le ministère aujourd'hui, avec le communiqué, avec la circulaire pour les éditeurs d'ENT, souhaite qu'il y ait une inter-opérabilité entre les différents systèmes.

C.M. Vous avez des parents inscrits, est-ce que c'est une suite de la COVID pour travailler dans la co-éducation ou est-ce que ça n'a rien à voir ?

F.C. Nous avons du mal à le mesurer, c'est que statiquement, même si on a un taux d'accès parents, on ne sait pas si ce sont les parents qui se connectent ou si ce sont les élèves qui utilisent le code des parents. Et le problème est le même en métropole. C'est du vécu. Bien souvent, sur certaines familles, certains milieux, les parents disaient, comme « je ne sais pas trop comment ça marche, c'est mon fils qui se connecte, je lui ai donné mes codes comme ça il m'explique ». J'imagine qu'il n'y a pas énormément de différence ici. Forcément, ces statistiques, ces chiffres, sont à nuancer.

C.M. Tout est relatif en effet.

C.B. Beaucoup de parents utilisent les codes des enfants pour se connecter. Il serait intéressant de croiser les enfants qui utilisent le code des parents et ceux qui utilisent le code des enfants.

C.M. Qu'est-ce que ça apporte ?

C.B. Parce que soit l'enfant n'a pas communiqué les chiffres à ses parents, soit tout simplement, il a dit à ses parents « je te donne mes codes » sans donner les codes des parents.

F.C. Dans le mode de distribution des identifiants, on est dans une relation où on ne peut pas envoyer les codes par mail aux parents, généralement, on passe par les enfants. Bien évidemment, les enfants font ce qu'ils veulent. Certains font preuve de beaucoup d'imagination.

C.B. J'ai pas vu trop de « mauvaises pratiques » entre guillemets. Les enfants en sont pas à prendre les codes des copains à changer les mots de passe etc.

C.M. Oh je pense que tous les enfants du monde ont cette envie.

F.C. Ils sont tous pareil, et je peux vous dire qu'à l'étranger, c'est pareil. Les problématiques sont souvent les mêmes.

C.B. Dans les collèges, on a fait des mots de passe faciles au début pour que les enfants les retiennent. Pour l'instant, c'est une demande des établissements, et on n'a pas ce piratage sur les comptes.

F.C. Vous aviez posé la question et je peux vous en dire quelque chose, sur les nouvelles formes pré-senties de relations sociales entre enseignants et élèves et entre enseignants e votre point de vue. Les interactions sociales c'est un peu quelque chose sur lequel j'ai travaillé, notamment sur les espaces. Sur la problématique du climat, les interactions sont fondamentales. Les communautés apprenantes, et il est vrai que le socle numérique dans une communauté apprenante, il est important, ça joue aussi sur l'interaction, ce socle est indispensable. C'est le discours que véhicule la DNE à travers les objectifs nationaux. Mais moi de mon point de vue, ce que j'ai pu constater pour l'avoir expérimenté pendant longtemps, c'est que les interactions sont impactées aussi par la configuration spatiale des classes. À titre d'exemple, vous avez un projet de Future Classroom lab, c'est un projet de l'European Schoolnet net à Bruxelles, qui a longtemps travaillé sur la répartition spatiale des classes, à savoir gérer la salle de classe en différentes zones d'apprentissages, dédiées à l'échange, à l'interaction, à la création, à la présentation, avec bien souvent du matériel modulable, et des équipement modulables mobiles, du mobilier modulable, pour que l'interaction soit favorisée, pour que la pédagogie du projet prenne son sens. M.Bourrel (C.B.) a dit tout à l'heure que, c'est vrai c'est une réalité, les petits collèges c'est 1200-1300 élèves, les plus gros collèges de France sont à Mayotte. On a cette problématique d'espace, les salles sont là mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas travailler différemment. Et qu'on ne peut pas répartir, dans une salle, travailler sur cette notion d'espace en fonction des objectifs pédagogiques. De mon point de vue, il est essentiel, ce socle numérique dans la communauté apprenante et un travail de fond sur la configuration spatiale des salles de classe, peut nettement favoriser les interactions sociales, et la réussite scolaire.

C.M. Vous entendez classe flexible ?

F.C. Oui. Ça peut être de la co-intervention, c'est généralisé dans l'enseignement professionnel aussi. Ça peut être de la modulation horaire, du travail différencié en fonction du niveau des élèves car ici on est sur une

hétérogénéité +++, ça favorise aussi l'autonomie. Tout ça, je pense que c'est quelque chose qu'ici, ne se fait pas, mais sur lequel je souhaite travailler avec la CARDIE notamment, pour expérimenter à ce niveau-là.

C.B. La réflexion qu'on a commencée, on a essayé d'avoir une petite réponse. En particulier sur le CP et le CE1 dédoublé. Le manque de salle fait qu'à Mayotte, on a des écoles qui sont en rotation, donc on a une classe le matin qui est différente de celle de l'après-midi. Le fait qu'il y ait des classes dédoublées fait qu'il y a eu de la co-intervention et des partages d'espace dans la même salle. Dans certaines classes, on se retrouve à 4 enseignants. Déjà à deux c'était difficile, vous imaginez à 4. Et tout ça demande une réflexion sur l'aménagement de l'espaces et les pratiques.

F.C. Et les neurosciences.

C.M. C'est à la mode.

F.C. C'est pas à la mode. Les recherches ont des conclusions intéressantes. L'organisation du temps scolaire, parfois on a la nécessité de travailler en rotation, une meilleure organisation du temps scolaire, on gagne on est plus efficace. Si on lie ça avec la réorganisation spatiale des salles de classe, je pense que là, on pourrait peut-être avancer.

C.B. Moi c'est l'école des parents. Dans tous les établissements du secondaire, dans les collèges, il y a les écoles des parents. Dans les écoles des parents, il y a du numérique qui est proposé, des salles informatiques. Dedans, les établissements essaient d'inclure la communication, et comme on est aussi sur la numérisation, la sécurité sociale, la préfecture, il y a cette école des parents développée dans les établissements.

C.M. C'est comme un cybercafé pour avoir un accès ?

C.B. C'est plus que ça car il y a aussi des cours d'alphabétisation. Dans beaucoup d'établissements, il y a 3-4 ordinateurs à l'entrée pour que les parents puissent venir, et il y aussi des cours proposés à l'école des parents. Cela serait intéressant d'étudier

G.L.S. On a fait une enquête il y a deux ans avec Jacques Kerneis dans un collège du Nord, donc on a du recul sur ce qui se passe.

C.M. En tous cas, c'était une mise à distance nécessaire de G.L.S, avec les enjeux de Mayotte, c'était aussi permettre de parler. En tous cas, on vous remercie grandement.